

Les consignes de tri



En Dordogne, tous les emballages et les papiers se trient !

EMBALLAGES & PAPIERS



papiers, emballages et briques en carton



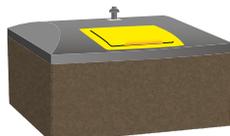
bouteilles et flacons en plastique



emballages en métal

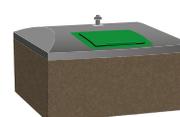


tous les autres emballages en plastique



À déposer en **vrac**, vidés, sans les laver, les emboîter, ni les compacter.

VERRE



BIODÉCHETS



À déposer dans votre composteur individuel ou collectif.

SMD3
SERVICE USAGERS
09 71 00 84 24

En cas de doute sur le tri d'un déchet consultez l'application ou le site Guide du tri de CITEO

